

Je regrette que l'Est Républicain ne reprenne que les affirmations de la majorité de la Communauté Urbaine du Grand Nancy sans avoir repris les informations que j'ai données à plusieurs reprises, y compris en Conseil de Communauté. Dans l'édition d'aujourd'hui, un article est ainsi consacré au mécontentement des rippeurs qui craignent la suppression de 30 emplois et la dégradation de leurs conditions de travail déjà difficiles si un avenant au contrat de délégation de service public venait à être appliqué. Le journaliste indique que « d'autres mesures d'économies sont à redouter » en raison des baisses de dotations de l'Etat au Grand Nancy, de l'ordre de 10,3 millions d'euros cette année et de 55,8 millions d'euros en cumulé à l'horizon 2017. La cause est toute trouvée, il n'y a pas besoin de chercher ailleurs, l'Etat est fautif, la Communauté Urbaine blanche comme neige. Mais la réalité est bien différente.

J'avais donc fait la démonstration en Conseil de Communauté Urbaine que la situation financière de la CUGN et les mesures d'économies nécessitées par cet état ne sont pas les résultantes des baisses de dotations de l'Etat mais bien les conséquences de la gestion malheureuse du Grand Nancy depuis de nombreuses années, et notamment de la politique dispendieuse, pour ne pas dire hasardeuse, en matière d'investissement (que l'on pense au tram, au Centre des Congrès ou encore aux nombreux terrains réservés auprès de l'EPFL) qui ont conduit à un niveau d'endettement irraisonné.

Le 13 février dernier, Lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2015, j'avais indiqué que le Grand Nancy avait investi en moyenne 154 millions d'euros par an ces 5 dernières années. Entre 2008 et 2013, cela représente 919 millions d'euros, les dépenses d'investissement ont grimpé de 112 à 172 millions d'euros, soit une hausse de 54%. Dès 2013, la Communauté Urbaine n'a plus été en mesure de tenir le rythme puisque les dépenses d'investissement ont baissé de 8,5% par rapport à 2012 quand celles des 16 autres collectivités similaires augmentaient de 3,7%. De même, j'avais relevé qu'entre 2009 et 2013, l'encours de dette de la CUGN avait augmenté de 34% quand cette hausse était limitée à 3,7% en moyenne pour l'ensemble des Communautés Urbaines et métropoles de France.

Le 10 avril 2015 à l'occasion du vote du Budget Primitif 2015, j'avais noté que les recettes avaient augmenté de 21% entre 2008 et 2015 et les charges réelles de 20,3%. Alors que ces résultats ont entraîné une hausse de l'épargne brute de 24,5%, l'encours de dette a continué d'atteindre des sommets, passant de 471,3 à 677 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit une hausse de 43,6% ! Fin 2013, l'encours de dette était de 662 millions d'euros. Cet accroissement de l'encours de dette de plus de 2% en un an, entre 2013 et 2014, équivaut à 15 millions d'euros alors que les baisses de dotations de l'Etat pour la Communauté Urbaine s'élèvent à 3 millions d'euros en 2014 et 10,3 millions d'euros en 2015. Ainsi sur 2 ans, les dotations de l'Etat perdues ne suffiraient même pas à combler la hausse de la dette sur un an alors que cette hausse est la plus faible depuis 2010 ! Les faits sont là.

Lorsqu'aujourd'hui, on nous annonce des restrictions sur les voiries qui lèsent en particulier les communes les plus pauvres et les plus mal desservies par les transports en commun ou lorsqu'on nous annonce des diminutions des tournées pour le ramassage des ordures qui épargnent le centre-ville de Nancy, on a l'impression que cette grosse dette, elle aussi, ne sera pas épongée de façon égalitaire.